



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

*Cluster* « Théâtre, Audiovisuel et Cirque »

Bachelier en Art dramatique et Master en  
Art dramatique

Conservatoire royal de Bruxelles (CrB)

Sophie GRÜNFELDER  
Dorothee SCHOONOOGHE  
Thomas VAN DEURSEN

1<sup>er</sup> Décembre 2022

## Table des matières

Art dramatique : Conservatoire royal de Bruxelles.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	15
Conclusion.....	17
Droit de réponse de l'établissement.....	18

# Art dramatique : Conservatoire royal de Bruxelles

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue des cursus de Bachelier en Art dramatique et de Master en Art dramatique. Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite en ligne le 13 décembre 2021 pour le Conservatoire royal de Bruxelles. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les expert-es après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les cursus de bachelier en Art dramatique et de master en Art dramatique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète de ces programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant-es qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Sophie GRÜNFELDER, experte de la qualité
- Dorothée SCHOONOOGHE, experte de la profession
- Thomas VAN DEURSEN, expert étudiant

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

### PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire royal de Bruxelles (CrB) a été officiellement fondé en 1832 et a été intégré dans l'enseignement supérieur en 2002. Son Pouvoir organisateur est Wallonie-Bruxelles Enseignement.

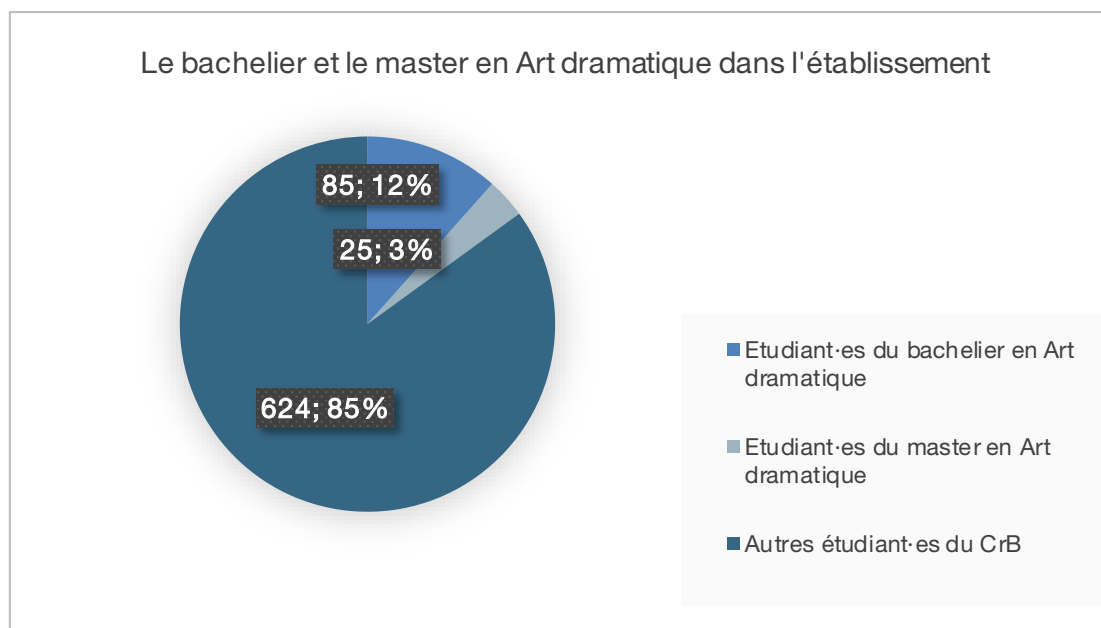
L'implantation historique du CrB se situe rue de la Régence à Bruxelles où sont regroupés les services administratifs. Le Conservatoire occupe également un autre bâtiment rue du Chêne. Celui-ci était dédié uniquement au domaine Musique mais est partagé depuis peu avec le domaine Théâtre et Arts de la parole (TAP), suite à la vente et à la destruction récente de l'implantation située rue de Stassart qui était précédemment réservée au domaine TAP.

Le directeur actuel, issu du domaine Musique, occupe ses fonctions depuis 2002.

Le Conservatoire royal de Bruxelles propose des formations d'enseignement supérieur (bacheliers et masters) dans deux domaines : « Musique » et « Théâtre et Arts de la parole ». Seul, le domaine Théâtre et Arts de la parole et plus précisément le bachelier et le master en Art dramatique font l'objet de la présente évaluation.

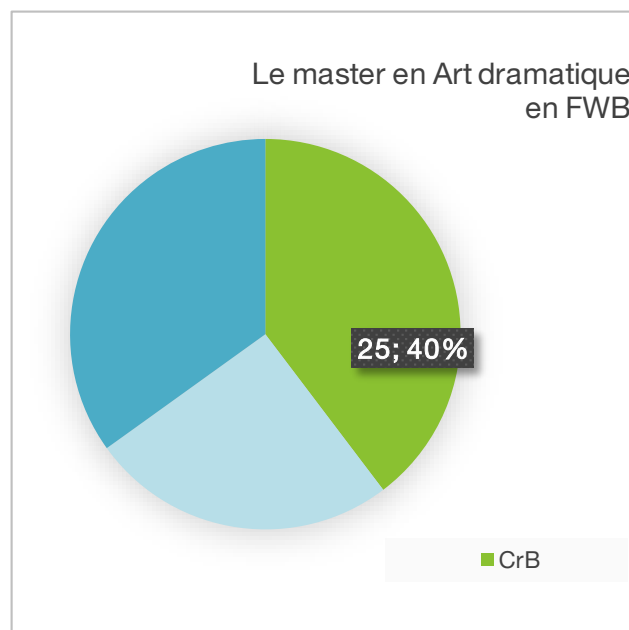
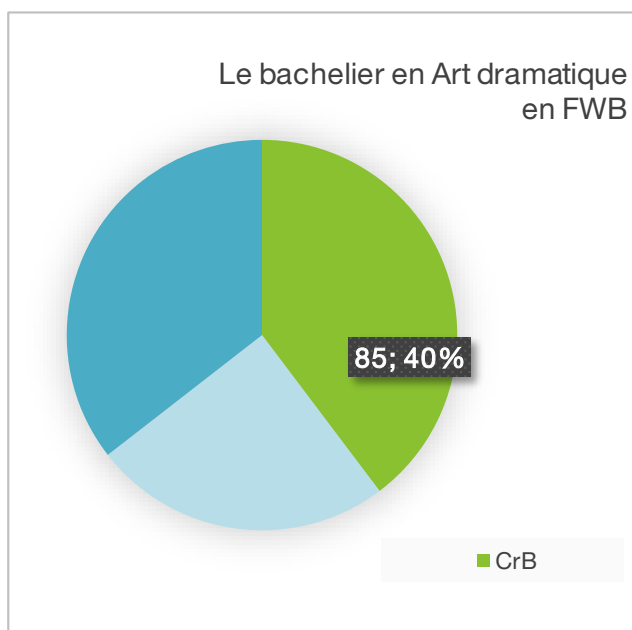
Outre le bachelier et le master en Art dramatique, le domaine Théâtre et Arts de la parole du CrB propose également l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), formation ne faisant pas partie du champ de la présente évaluation.

En 2019-2020, 85 étudiants sont inscrits en bachelier en Art dramatique et 25 en master sur un total de 734 inscrits au CrB, soit respectivement 12 % et 3 % des effectifs.



Les 85 étudiants inscrits en bachelier en Art dramatique représentent, par ailleurs, 40 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 214 étudiants pour l'ensemble de la

Fédération Wallonie-Bruxelles. Les 25 étudiants du master en Art dramatique représentent, pour leur part, également 40 % des étudiants inscrits à ce même master sur un total de 63 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Source : Base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

# Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation complète réalisée en 2016-2017, le CrB a connu plusieurs évolutions au niveau institutionnel.

En ce qui concerne ses infrastructures, un plan d'investissement se poursuit et vise à permettre au CrB d'investir dans la rénovation de l'infrastructure. Par ailleurs, le projet de rénovation du bâtiment Régence va pouvoir être réalisé. La destruction du site de la rue de Stassart, auparavant exclusivement dédié au domaine Théâtre et Arts de la parole (TAP), engendre une perte considérable de locaux pour ce domaine, et ce malgré l'aménagement du grenier du bâtiment de la rue du Chêne en deux classes - qui est, par ailleurs, perçu comme perfectible en raison des problèmes d'infiltration mentionnés par plusieurs personnes lors de la journée d'entretiens.

Depuis l'évaluation complète, les avancées majeures sont les différents conseils d'option (CO) lors desquels il y a une volonté de faire adhérer les enseignant-es et les représentant-es étudiant-es à la question de la démarche qualité et la présence active des étudiant-es lors des CO du domaine TAP, ce qui permet de véritables échanges. De plus, le Conservatoire repense en profondeur son approche concernant les travaux de fin d'études (TFE) et cette réflexion est menée de manière transversale entre les différentes sections. Enfin, la réflexion sur la « Recherche et l'innovation dans les Arts » devrait se concrétiser prochainement grâce à un groupe de réflexion transversal rassemblant le domaine musique (MUS) et le domaine TAP.

Lors des trois dernières années, des changements majeurs ont vu le jour au niveau de la gestion et de l'administration de l'école<sup>3</sup>. De nouveaux membres ont été recrutés :

- Un gestionnaire des Infrastructures et de la logistique (1 ETP) est entré en fonction en 2018 afin de soutenir la direction et l'administration et d'assurer une gestion de proximité des équipes ouvrières dans les bâtiments du CrB. Il réalise notamment le suivi de travaux de transformation en cours dans les greniers du bâtiment du Chêne.
- Au niveau académique, le CrB est passé d'un conseiller académique (à 1/2 ETP) à trois conseillers académiques (au total 1ETP) disponibles pour les étudiants des différentes orientations (général, département pédagogique et département Musique ancienne).
- Une personne polyvalente et spécifiquement responsable pour l'informatique (1/2 ETP).
- Un nouvel assistant social est arrivé en pleine crise COVID. Ses fonctions ont été élargies en servant de personne de confiance pour les étudiant-es.
- Au sein du domaine TAP, une personne est responsable de la coordination à hauteur de 7 h par semaine (soit 280 h/an) ; quasiment le triple des années antérieures (100 h).

En outre, la crise sanitaire liée au Covid-19 a engendré de fortes perturbations, particulièrement défavorables à la pratique de l'art, sur l'organisation des cursus

---

<sup>3</sup> D'après le dossier d'avancement de l'établissement.

(enseignement en distanciel, nouvelles problématiques inhérentes à l'usage imposé du numérique, etc.)

Enfin, l'inquiétude de 2016 et 2017 liée à une baisse des candidats à l'entrée en TAP semble s'apaiser. En 2017, on comptait 38 candidats, en 2021, il y en avait plus de 120<sup>4</sup>. Les admissions restent stables ces dernières années, ceci relève d'une volonté de s'adapter à la taille de l'équipe et à la pédagogie désirée par le Conservatoire.

---

<sup>4</sup> Chiffres fournis par l'établissement.

## Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Un plan d'action qualité du domaine Théâtre et Art de la parole (TAP) a été déterminé en 2016 à la suite de différentes recommandations faites lors de la première évaluation de l'AEQES. Le comité estime que ce plan d'action est pertinent et a pu constater que, depuis 2016, il s'est déployé et précisé avec des pistes d'amélioration en lien direct avec la qualité. Il relève l'implication et la rigueur avec laquelle il a été rédigé et le souhait de l'institution de faire rayonner une culture qualité au sein de l'établissement. Dans ce sens, le comité souligne l'engagement de la coordination qualité et son implication à sensibiliser les différents acteurs du domaine TAP (et de l'ensemble du CrB) à la question de la qualité.
2. Le comité soutient la pertinence de vouloir consolider les différentes démarches initiées par la coordinatrice qualité en les formalisant davantage afin de les rendre systématiques et directement accessibles à l'ensemble des personnels.
3. Le dossier d'avancement et les différents échanges lors de la visite montrent qu'il y a un réel engagement de toutes les parties prenantes pour la qualité. Plusieurs éléments ont évolué positivement et l'effort semble présent et constant, même si une partie du chemin reste encore à parcourir. Avancer vers une culture qualité stable et partagée permettra d'établir des connexions plus profondes entre les domaines TAP et Musique, qui ne sont à ce jour que peu exploitées. Le comité souligne l'évolution positive du fonctionnement interne du département. Il semble que plusieurs groupes de travail se mettent en place, que le personnel enseignant se rassemble lors de différentes journées pédagogiques proposées et qu'un dialogue s'installe entre les différents niveaux.
4. Il y a une vraie avancée au niveau de la gouvernance qui se veut plus participative. De plus, un dialogue entre les différents président-es de conseils d'options des deux domaines apparaît. La création d'un lien pérenne entre la direction, la coordination qualité et le domaine TAP s'établit. Différents conseils se mettent en place et il en résulte un côté consultatif et participatif qui induit une cohérence interne. Le comité soutient le travail de réflexion qui s'effectue actuellement en groupe plus restreint entre les différent-es enseignant-es du bloc 1. Le comité déplore l'absence d'une responsable de domaine qui puisse davantage porter le projet pédagogique et artistique de ce domaine.
5. Beaucoup d'avancées reposent sur des initiatives personnelles des professeurs qui semblent faire un travail remarquable et s'investissent au-delà de leurs attributions horaires pour faire évoluer l'image du domaine TAP. Néanmoins, le comité note que toutes ces heures (de réunions notamment) viennent s'ajouter aux heures de cours dispensées et que la charge de travail administrative devient très importante.



6. Le comité note également que la présidence du domaine constitue une fonction complexe représentant un équivalent temps plein en termes de charge de travail et qu'aucun poste n'y est dédié actuellement. Le comité rappelle que, si la bonne volonté et la conscience professionnelle de chacun sont des atouts, elles ne peuvent constituer une fin en soi. En effet, la charge de travail pour la présidence du domaine reste un frein et peu d'enseignant-es souhaitent tenir ce rôle.
7. Le comité apprécie l'implication des étudiant-es via les commissions qualité et les différents conseils d'options.
8. Un questionnaire qui vise à identifier les pratiques d'évaluation des enseignements par les étudiant-es (EEE) existantes parmi les enseignant-es du domaine TAP se développe. Le comité suggère de généraliser cette démarche à l'ensemble des départements afin de générer une réflexion commune. Cela permettra de garantir le déploiement de la démarche qualité sur l'ensemble du conservatoire et d'intégrer le processus qualité de manière plus globale et transversale, tel que proposé dans le rapport d'évaluation du domaine Musique 2019-2020. 12. Le comité a également abordé la question du *feedback* des étudiant-es concernant l'évaluation des programmes. Il y a actuellement un *feedback* assez aléatoire et l'anonymat n'est pas garanti.
9. Lors des premières journées pédagogiques de 2016, une des thématiques abordées était « le suivi d'enquête auprès des anciens ». Malheureusement, cette réflexion ne semble pas avoir débouché sur une action concrète.

## RECOMMANDATIONS

1. La mise en place d'une direction de domaine paraît importante afin de prendre des décisions au plus près du terrain, par exemple en créant un poste spécifique et fonctionnel qui pourrait construire des réponses en allant à la rencontre de tous les acteurs du domaine (professeurs, étudiant-es, coordination, etc.)
2. Il paraît important que la gouvernance du domaine soit participative, c'est-à-dire que les acteurs puissent faire des propositions, participer aux discussions, mais aussi être impliqués dans les décisions. Cette direction de domaine permettra de mettre l'accent sur d'autres points essentiels tels que les grilles horaires, les évaluations des enseignements, le développement à l'international, etc...
3. Le comité insiste sur le fait que les tâches qui ne sont pas reprises dans les descriptions des fonctions et contrats de travail des personnels doivent être rémunérées. Ceci doit se faire, d'une part, par conformité légale et, d'autre part, parce qu'un risque d'essoufflement des équipes existe.
4. Pour assurer le déploiement et la pérennité de la démarche qualité, le comité recommande la priorisation des points essentiels du plan d'action et la communication de ses grands axes prioritaires à l'ensemble des acteurs du Conservatoire, afin d'assurer la transparence et une bonne communication interne. Il souligne également l'importance d'assurer le suivi des actions décrites dans ce nouveau plan.
5. Le comité engage le CrB à organiser un *feedback* étudiantin sur les enseignements (EEE), homogène et anonyme de façon à garantir l'équité d'accès à la parole des

étudiant·es. Chacun doit pouvoir exprimer son retour, par des procédures qui devront être créées par le CrB, sans crainte des suites données à celui-ci. Un travail d'éducation au *feedback* peut aussi être envisagé de sorte que les répondants prennent conscience que même l'anonymat engage une responsabilité et que l'on ne peut porter de propos qui ne soit pas le reflet strict de la réalité (calomnieux ou mensonger) sous couvert d'anonymat. Des plateformes internes peuvent être utilisées ou bien des logiciels externes avec l'assurance du respect du RGPD par le prestataire numérique d'évaluation en ligne (exemple EvalandGo).

6. Le comité recommande au CrB de poursuivre les enquêtes auprès des *alumni* et leur suivi, afin d'assurer un lien avec les anciens élèves et suivre leur parcours. Cela créerait un pont avec le monde professionnel et donnerait la possibilité aux étudiant·es « actuel·les » de mieux appréhender leur vie professionnelle future.

## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité salue l'actualisation du site internet qui a permis d'améliorer l'image virtuelle du Conservatoire et est en adéquation avec l'image perçue lors de la visite. Un vrai support promotionnel a été mis en place et contribue à la visibilité du secteur TAP.
2. Il y a une réflexion autour de l'identité de la section TAP et une volonté de créer des ponts avec différentes institutions théâtrales, comme le Théâtre National, le Théâtre de la Vie pour assurer une visibilité aux masters.
3. Les étudiant-es semblent en manque de clés pour assurer leur intégration sur le marché de l'emploi. Ils ont peu de compréhension du statut social de l'artiste et n'ont pas toujours les outils nécessaires afin de remplir des dossiers de demandes de subvention pour leurs futurs projets.
4. Lors de sa visite, le comité a souligné l'émergence d'un groupe de réflexion transversal entre Musique et TAP sur la question de la recherche, et sur différents aspects pratiques. Le comité a pu vérifier que des projets transversaux tels que « le projet Molière » et « Jazz » se poursuivent même si cela reste compliqué au niveau des horaires et des locaux. Le comité n'a pas eu l'occasion de questionner le panel des étudiants sur l'impact positif de ces projets.
5. En termes de visibilité internationale, hormis le festival META, qui est une rencontre internationale des différentes écoles artistiques, et « Annoncer la couleur », qui permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne, l'Institut est au début de son développement. Pourtant la pratique des échanges Erasmus permettrait tant aux étudiant-es qu'aux enseignant-es de découvrir d'autres méthodes pédagogiques et d'être confronté-es à d'autres pratiques artistiques.
6. L'amélioration du projet pédagogique prend forme grâce à une recherche de cohérence entre les différentes années d'étude afin de voir la formation dans sa globalité. Le comité apprécie la volonté de mettre en place des paliers d'apprentissage année par année.
7. Les effets de la mise en œuvre du décret Paysage continue à questionner l'ensemble de la structuration du parcours étudiant en TAP, notamment sur la réorganisation ou la réinvention du programme. Au niveau des différents départements TAP il y a une collaboration interne renforcée qui mène vers la définition d'un programme visant à ancrer davantage les étudiant-es dans les différents métiers qu'ils ou elles pourront exercer (cinéma, mise en scène, etc.). La participation des professeur-es du cours de méthodologie à la réflexion et l'organisation du programme pédagogique paraît pertinente. Le cloisonnement entre cours théoriques, techniques et pratiques semble s'atténuer (analyse de textes et dramaturgie par exemple). Cependant, les étudiant-es

sont toujours en demande de grilles horaires claires et cohérentes, ce qui devrait être pris en considération dans l'élaboration d'un nouveau programme pédagogique.

8. Quant à la cohérence du programme, le comité apprécie l'idée de créer une sorte de « Programme type » afin de s'assurer que, lors de son parcours au CrB, chaque étudiant-e recevra bien un enseignement continu avec le même nombre de séquences et que, si le programme est diversifié, il n'en sera pas moins équivalent au niveau de sa qualité.
9. Le comité a pu constater que les grilles horaires ne sont pas bien pensées pour le moment : les horaires semblent placés en fonction des disponibilités des professeurs et intervenants sans que la dimension pédagogique de la programmation ne soit prise en compte. Il apparaît comme une nécessité de systématiser les horaires des cours de la journée : à savoir assurer une cohérence entre le contenu du cours et les heures auxquelles il est dispensé. L'évidence de s'échauffer le matin et de passer sur le plateau l'après-midi a reçu l'approbation des différents panels rencontrés.
10. L'ensemble des locaux sont en cours de rénovation et d'équipement. Un exemple est l'amélioration de la salle de sport où sont dispensés les cours de formation corporelle. La fermeture du site de Stassart a engendré un manque d'espace pour les répétitions en dehors des heures de cours encadrées. Ce manque de locaux semble commun aux deux domaines et a été souligné par les différents panels.
11. Les différents coordinateurs de TFE se sont constitués en groupes de travail en collaboration avec la cellule recherche. Cela a permis de clarifier le concept des TFE et le suivi de ceux-ci.
12. Le comité note que le système de cotation appliqué par les enseignant-es ne semble pas toujours basé sur l'équité et la transparence.
13. Le comité constate que l'inquiétude de 2016 et 2017 concernant la baisse des candidats à l'entrée en TAP n'est plus de mise. Les admissions quant à elles semblent stables. Néanmoins, le comité a pu constater que, lors des épreuves de sélection, la procédure d'admission s'apparente à un système de cotations, mais que ce système n'est pas nécessairement clair, annoncé et transparent pour les candidat-es entrant-es.
14. Depuis 2020, des groupes d'étudiant-es et d'enseignant-es travaillent sur les comportements ou langages abusifs en partenariat avec l'assistant social et la coordinatrice qualité, cela a permis de mettre sur pied « une convention éthique ». Dans le contexte post #Me Too, le débat sur cette problématique questionne les différentes ESA. Le comité salue la mise en œuvre de cette « Convention éthique » ainsi que la création d'un groupe de réflexion sur la question du genre et du droit au CrB comme dans d'autres ESA. Le comité salue également la clarification du processus de dépôt de plainte pour les étudiant-es.
15. Il existe un plan de gestion de la ressource numérique au Conservatoire. Un plan de gestion des locaux et des ressources matérielles (décors et costumes) et intellectuelles (bibliothèques, ressources pédagogiques) semble nécessaire à instaurer en associant les étudiant-es et les professeur-es à ce travail. La démarche est transverse et pourra bénéficier de l'expérience des personnels qualifiés de l'établissement.

16. La crise sanitaire a affecté psychologiquement les étudiant·es et les enseignant·es du CrB malgré la présence d'un assistant social.

## RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande qu'un emploi du temps, lisible, clair et « anticipable » pour les étudiant·es soit généré avec la volonté de mettre les cours d'enseignement vocal et corporel le matin pour qu'ils servent aux cours techniques et pratiques de l'après-midi. Il est important de s'atteler à ce travail. L'indisponibilité des personnels ne doit pas primer sur la création d'un horaire. D'autant que des cours communs aux deux domaines sont dispensés, ce qui constitue une difficulté supplémentaire à prendre en compte dans la constitution de la grille horaire.
2. À ce point relatif à un emploi du temps lisible et cohérent, vient s'ajouter le point d'une cotation cohérente basée sur l'équité et la transparence. Le comité recommande que le système de cotation soit au service de la qualité et en adéquation avec l'image et l'identité que le domaine TAP veut traduire. Il est recommandé de mettre à disposition des étudiant·es une grille d'évaluation objective et lisible reprenant les compétences travaillées (les contenus et les attentes), les critères évalués et les modalités d'évaluation. Pour assurer la cohérence de ces évaluations, le comité suggère que les jurys externes soient sensibilisés aux différents critères de cotation. Le comité encourage l'adoption d'évaluations exhaustives et approfondies, non chiffrées avec, par exemple, un système de compétences « non acquises », « en voie d'acquisition » ou « acquises »; tout en veillant à mettre en place l'annonce des critères et l'explication de la cotation pour chaque séquence de travail évaluée. Les grilles d'évaluation peuvent également permettre une auto-évaluation de l'étudiant·e avant l'évaluation par les professeur·es et faire naître sans délai des discussions utiles entre le bénéficiaire de la formation et les professeur·es lorsqu'une difficulté apparaît. Cela permettrait aussi d'apporter les remédiations nécessaires ou d'engager une éventuelle réorientation choisie en amont et non subie en fin d'année.
3. Concernant les épreuves d'admissions, le comité recommande que, lorsqu'une personne souhaite s'inscrire au CrB, en TAP, elle puisse utiliser une grille d'évaluation décrivant les prérequis à la formation pour se préparer, d'une part, et pour comprendre ses résultats, d'autre part. La transparence des attendus et une cotation lisible et communiquée, font partie des bonnes pratiques de recrutement actuelles sur lesquelles le CrB est invité à prendre appui. Nul doute que le Conservatoire y gagnerait en qualité de candidatures.
4. Le comité encourage la systématisation du parcours des étudiants en TAP (« programme type ») par les enseignants, afin de garantir une formation homogène aux étudiants.
5. Le comité recommande l'aménagement de nouveaux locaux ou de garantir leur disponibilité, car actuellement les locaux disponibles ne sont pas toujours appropriés, par exemple au niveau de l'insonorisation.
6. Dans la volonté du CrB d'accompagner les étudiant·es vers une autonomie professionnelle, il serait intéressant de répondre à leur demande et d'inclure une préparation au marché du travail et à la réalité de terrain : par exemple, via l'apprentissage de la rédaction de dossiers de financement (CAPT), de budgétisation

d'un spectacle et de travail de vente et de diffusion. Dans ce sens, le comité encourage la reprise de l'initiative « Le Conservatoire et après... ».

7. Le comité soutient les réflexions menées sur l'évolution du programme pédagogique qui favorisera l'intégration de l'ensemble des cours et le lien entre la théorie et la pratique. Il recommande de créer un parcours de formation sur quatre ans et de construire une cohérence entre les différents blocs en structurant le programme sur l'acquisition des compétences. Ces différents acquis seraient visibles par le biais des grilles d'évaluations. Cette cohérence doit être ressentie lors des apprentissages en montrant ainsi la connexion naturelle entre les modules enseignés successivement. Dans ce sens, le comité relève également que la cohérence de l'articulation entre bachelier et master doit être clarifiée. Le comité souligne que tous les cours proposés au CrB sont au service les uns des autres et suggère de mettre en valeur cette complémentarité.
8. Le comité conseille de poursuivre le travail sur les journées de la curiosité (journée d'échanges sur la question de la recherche / ateliers, conférences et performances) et à réfléchir à la possibilité d'y inclure la présentation des différents TFE afin d'assurer leur visibilité. Cela valoriserait les acquis des étudiant-es et leur amènerait une diffusion plus large à l'extérieur du conservatoire.
9. Le comité recommande de poursuivre les partenariats visant une visibilité des étudiants avec différentes institutions culturelles et théâtrales.
10. Le comité soutient la démarche d'amélioration de la dynamique Erasmus afin de renforcer le rayonnement international. Notamment avec la possibilité de créer un master 2 avec une spécialisation et une période définie permettant d'envisager l'Érasmus. Le comité recommande que les différentes amorces d'ouverture internationale et les Érasmus gagnent en amplitude pour les enseignant-es et pour les étudiant-es. Dans ce sens, le CrB pourrait nouer des partenariats en Europe, en travaillant sur les compétences en langues. Des Érasmus peuvent se développer en milieu non francophone, comme c'est le cas avec l'Espagne et Dublin.
11. Afin de garantir la santé mentale des étudiant-es et des enseignant-es, une aide psychologique supplémentaire serait sans doute nécessaire. Des possibilités de soutien par le biais des services publics existent et mériteraient d'être explorées.
12. Une singularité positive vue dans l'établissement est l'option déclamation qui y est mise à l'honneur. Le comité encourage de continuer à cultiver cette discipline qui constitue un atout à mettre en valeur pour le cursus au CrB.

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Dans le site web, le comité a constaté que la culture qualité est palpable. Ce site est à l'origine de la venue de plusieurs étudiant·es dans cette école, il a permis que leur choix se pose sur cette ESA et pas sur une autre. Si le souhait est de pérenniser l'attraction que le site renvoie, il faut remédier à la dichotomie que le manque de locaux et leur état peuvent renvoyer.
2. L'implication des étudiant·es et le souhait d'exprimer leurs besoins se sont ressentis lors de la visite.
3. Le comité constate que depuis l'arrivée de la démarche AEQES, le Conservatoire s'est saisi de la « culture qualité » et que le relais est pris en charge par les présidents des conseils d'options et certain·es enseignant·es.
4. Le comité sent un vrai questionnement et une réelle implication des personnels pour faire émerger la culture qualité et salue leur demande spontanée de réaliser une évaluation du programme. Il serait bon de généraliser cette démarche à l'ensemble des départements afin de générer une réflexion commune.
5. Dans le dossier d'avancement ainsi que lors de la visite, le comité souligne positivement la tendance proactive vers une démarche qualité. Il déplore cependant un manque de décision au niveau des points les plus cruciaux. On peut difficilement faire de la qualité sans locaux, sans horaires de cours précis et sans système de cotation défini.
6. Une valeur « différentiante », à cultiver, est l'engagement écologique et environnemental qui a été initié par les étudiant·es et professeurs avant la crise sanitaire et qui constitue vraiment un élément important pour l'établissement. Ce point émane spontanément de l'établissement alors qu'il n'était pas dans les recommandations précédentes de l'AEQES et le comité s'en réjouit. Cette volonté est très représentative des nouvelles préoccupations qui occupent les étudiant·es actuellement. Cet engagement est attendu au niveau européen à la fois dans l'enseignement supérieur, mais aussi en entreprise. En incluant ce paradigme et en majorant ce travail environnemental, le CrB pourra améliorer son image de marque et augmenter l'employabilité des étudiant·es. En effet, une mise en scène peut de moins en moins être conçue avec des ressources non écologiques. Si cela s'inscrit dès le départ comme une préoccupation essentielle dans le domaine des arts, cela permet aux futurs artistes de développer cette volonté écologique dans la suite de leur parcours et de s'inscrire pleinement dans la société future qui est axée sur l'environnement.

## RECOMMANDATIONS

1. L'image numérique du CrB est positive, novatrice et constitue une vraie plus-value. Le comité propose d'améliorer l'image globale réelle en mettant à profit l'image virtuelle réfléchie et créée.
2. Le comité encourage à poursuivre le dialogue avec les étudiants, notamment grâce aux réunions entre les président-es des conseils d'options et le comité d'étudiant-es. Toute association officielle ou d'intérêt local, existante ou à créer, qui pourrait être une aide en ce sens est à prendre en compte.
3. Le comité souligne la démarche proactive pour la culture qualité. Il perçoit qu'elle commence à être conscientisée par les étudiant-es et les professeur-es. La coordination qualité est volontaire et amène un élan pour faire émaner une dynamique d'amélioration.  
Le comité ne peut qu'encourager le Conservatoire dans le fait que « la notion de démarche qualité » soit comprise et accessible dans les différentes sections afin de récolter l'adhésion des parties prenantes et de progresser ensemble vers une qualité continue, intégrée et partagée.
4. Le comité recommande que l'ensemble du domaine se saisisse des différents outils existants et/ou en cours de finalisation et/ou en cours de réflexion (questionnaire d'auto-évaluation pédagogique, questionnaire de satisfaction, grille d'évaluation des étudiant-es, suivi d'enquête auprès des ancien·nes).
5. Afin d'atteindre une « culture qualité partagée », le comité encourage le conservatoire à structurer sa démarche qualité, à la rendre globale et à veiller à ce qu'elle intègre l'ensemble des parties prenantes. Pour que la qualité du cursus soit pérenne, les pratiques devraient être partagées et formalisées.



## Conclusion

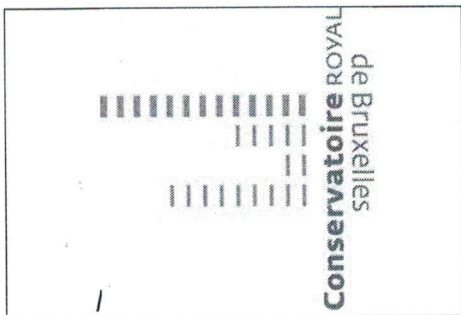
Malgré la pandémie, le domaine TAP et sa gestion semble avoir connu une stabilité relative qui a permis l'amorce d'une culture qualité plus développée que lors de la première évaluation. La coordination qualité semble très investie dans cette démarche et l'on constate qu'il émane de l'ensemble du domaine TAP une réelle volonté de s'engager qui ne demande qu'à être accompagnée. Néanmoins, il semble qu'une marge d'amélioration existe encore quant au partage de la culture qualité et de la mise à niveau des parties prenantes.

De nombreuses initiatives existent, et le comité les salue. Cependant, beaucoup des points positifs soulignés ne sont encore qu'au stade de la réflexion comme l'évolution du programme pédagogique, avec la réalisation d'un "programme type" pour les étudiant-es, ou encore le souhait d'accompagner davantage les étudiant-es vers une autonomie et une insertion professionnelle.

Notons également que certains problèmes récurrents restent au point mort comme l'agencement des emplois du temps et des plannings des professeur-es et des étudiant-es, mais également la répartition de l'occupation des locaux qui reste un point crucial. À cela s'ajoute un manque d'équité et de transparence dans les cotations qui ne permet pas d'assurer la cohérence et la compréhension des apprentissages par les étudiant-es.

Le comité encourage la priorisation des objectifs tels que cités dans les points A, B et C pour que les énergies monopolisées par la démarche qualité soient dirigées vers les projets les plus essentiels du domaine et le bien-être (artistique, personnel, professionnel) des individus qui y sont rattachés.

## Droit de réponse de l'établissement



Évaluation Théâtre,  
Audiovisuel et Cirque  
2021-2022

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

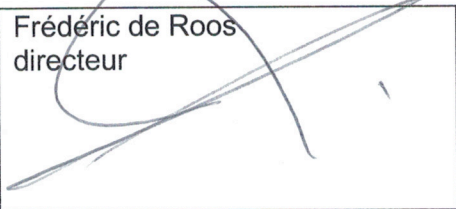
Commentaire général éventuel : s.o.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique <sup>1</sup>	Point <sup>2</sup>	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Frédéric de Roos  
directeur



Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Florence Kohnen



<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).  
<sup>2</sup> Mentionner le numéro précédant le paragraphe.